



3-1-73

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE LABELLE
CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE JOLY

A une session régulière du conseil municipal du Canton de Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du conseil, le mercredi trois janvier mil-neuf-cent-soixante et treize à laquelle session sont présents; monsieur Oscar Saindon, Maire et messieurs les conseillers; Joseph Brousseau, Yvan Cédilotte, Aldège David, Napoléon Francoeur, Jean Genet et Henri Terreault formant le corps complet du conseil sous la présidence de monsieur le Maire;

Il est résolu que les minutes de l'assemblée du six décembre mil-neuf-cent-soixante et treize soient adoptées et signées .

Adoptée

Il est résolu que ce conseil accorde à monsieur Jacques St-Jean, propriétaire du Camp St-Paul au lac Caribou, les travaux d'entretien du chemin d'hiver conduisant à cette propriété, et ce à compter de la ligne de division du Canton de Joly avec le Village de Labelle.

Pour le prix de \$300.00 pour l'hiver 1972-73, payable à la fin des travaux pour 50% du montant, soit \$150.00 lorsque le Ministère de La Voirie aura versé la subvention à la municipalité.

Le premier versement de \$150.00 sera versé avant le 1er mars 1973 .

Adoptée

Il est résolu que les propriétés suivantes soient mise en vente pour taxes par le Conseil du Comté de Labelle en mars prochain, à moins qu'un règlement de ces taxes et des frais encourrus ne soit fait avant le 8 mars 1973 prochain;

Lots; P-24-B, P-24-c, P-25-b, P-25c du Rang "G" Canton de Joly, propriété de monsieur Roméo Thibault, "soit l'Hotel La Clairière " au lac Labelle pour un montant de taxes municipales de \$ 625.60 pour les années 1972 et 1973 à part les taxes scolaires présentement dûes, le tout tel que désigné dans un acte de vente enregistré sous le numéro 91013 au bureau de la Division d'Enregistrement du comté de Labelle à Mont-Laurier.

Adoptée

Il est résolu que ce conseil donne avis aux propriétaires d'une ou des fermes de produire une déclaration signée à l'effet que les revenus bruts de la ferme ont rapportés \$2,000.00 ou plus en l'année 1972 s'ils désirent obtenir une diminution de 50 % sur l'évaluation de leur bâtiments de ferme pour l'année 1973 .

Et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à enlever 50% de l'évaluation des bâtiments de ferme des cultivateurs qui auront produit la déclaration plus haut mentionnée.

Adoptée

3-1-73



Il est résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés ;

Corporation du Comté de Labelle, entretien de chemins de comté en 1972
soit; Chemin Chapleau, Chemin lac Mitchell et chemin de la Petite
Minerve, part de la municipalité de Canton de Joly ----- \$ 1,130.93

Jean-Paul Brassard, entretien de chemins en 1972 ----- 6.14
Auguste Lauzon, travaux de cours d'eau, lot 9 rang "B" 21.00
Ministère des Affaires Sociales du Québec, accompte sur dette 1,000.00
BALANCE FINALE A PAYER EN 1974 (\$1000.00).

Ministre du Revenu, impôt provincial, Rentes et Ass. Maladie
pour le mois de décembre 1972 ----- 59.58

Receveur Général du Canada, Impôt Fédéral, et Assurance chômage 58.41
Bell Téléphone Company of Canada Ltée., déplacement de ligne
téléphonique pour élargissement du nouveau chemin au lac Baptiste \$ 1,399.97

Ministre du Revenu, impôt provincial, rentes et Ass. Maladie
pour le mois de janvier 1973 ----- 59.78

Receveur Général du Canada
Impôt Fédéral, et assurance chômage pour le mois de janvier 1973 \$ 56.69
Receveur Général du Canada, 2500 timbres de .08c pour avis et
reçus de taxes 1973 à tous les propriétaires de Canton de Joly \$ 290.00
Napoléon Francoeur, balance due du transport de vidanges en
mai 1971, cette somme fut remboursée à la municipalité par
monsieur Oscar Saindon pour le compte de son frère Robert 70.00

Georges Godard, frais avis chargés au rôle de perception et remis
à u secrétaire-trésorier durant l'année 1972 ----- 62.15

Georges Godard, téléphone, abonnement pour l'année 1972 et appels
longue-distance à Québec et ailleurs durant l'année. ----- 196.60

J. H. Gérard Chalifoux, Comptable, vérification des livres et docu-
ments de la corporation pour l'année 1972 ----- 350.00

Association des Propriétaires du Lac Labelle, contribution à l'é-
clairage du quai public pour les années 1972 et 1973 ----- 75.00

Ministre des Finances, avis de mutation de propriétés pour l'année
1972 par le Régistrateur du Comté de Labelle à Mont-Laurier ---- 160.00

Les Editions F. M. Farnham, amendements au code municipal 1972 - 5.00

Jacques St-Jean, accompte sur entretien de chemin d'hiver 1972-73 -150.00

François Labonté, " " " " " " " " \$ 5,500.00

Germain Provost, " " " " " " " " 800.00

Banque Provinciale, remboursement du billet de \$10,000.00 et intérêts.

Adoptée

Il est résolu que cette Corporation Appuie la résolution adoptée par
L'Opération Réveil Région Annonciation et demande à l'Honorable Bernard
Pinard, Ministre de La Voirie de bien vouloir continuer jusqu'à
L'Annonciation la route à quatre voies construite jusqu'à Ste-Agathe et
en construction jusqu'à St-Jovite.

Adoptée

Il est résolu que la séance soit levée.

Adoptée

